



De gauche à droite : Charles Connes, Guy-Bernard Debato et Atmane Lamkerfed

Nantes Habitat poursuit le déploiement de loges gardiens sur son patrimoine

Le dispositif a commencé en juin dernier avec l'ouverture de deux loges rue de Pont Aven (Agence Cartier) et rue du Luxembourg (Antenne Malakoff). Ce sont 3 nouvelles loges qui ont été ouvertes en novembre avec des permanences prévues du lundi au vendredi de 11 à 12 heures.

Complémentaires aux 7 agences de proximité de l'office dans les quartiers, ces gardiens sont les interlocuteurs privilégiés des habitants.

17 novembre 2015

CONTACT PRESSE
Franck Albert, directeur de la communication
franck.albert@nantes-habitat.fr
02 51 86 36 64—06 88 62 01 05

nantes
HABITAT

Le service de proximité des gardiens d'immeubles se déploie

Ce sont 3 nouvelles loges qui ont été ouvertes sur les trois sites suivants :

- **Bottière Chenaie (Est) :** la loge se situe au 11 bis mail Haroun Tazieff et est destinée à accueillir les locataires d'un patrimoine récent situé en ZAC (180 logements) : La Bourdaine, Naturalie, Canopia et les Pierres Noires. Guy-Bernard DEBATO, gardien, assurera les permanences sur ce secteur.
- **Conan Mériadec/Babin Chevaye/Dorgère (Sud) :** c'est Charles CONNES qui accueillera les locataires (140 logements). Sa loge (qui fût jadis une boucherie) est située au 16 rue Babin Chevaye dans un patrimoine historique en projet de requalification.
- **Moulin Lambert (Sud Ouest) :** ancien local technique, la loge d'Atmane LAMKERFED est située au 13 rue de la Dordogne et est destinée aux locataires des rues de la Vézère, Corrèze et Dordogne (162 logements).

Le rôle du gardien d'immeubles consiste à assurer un lien direct et quotidien avec les locataires : il est leur interlocuteur privilégié.

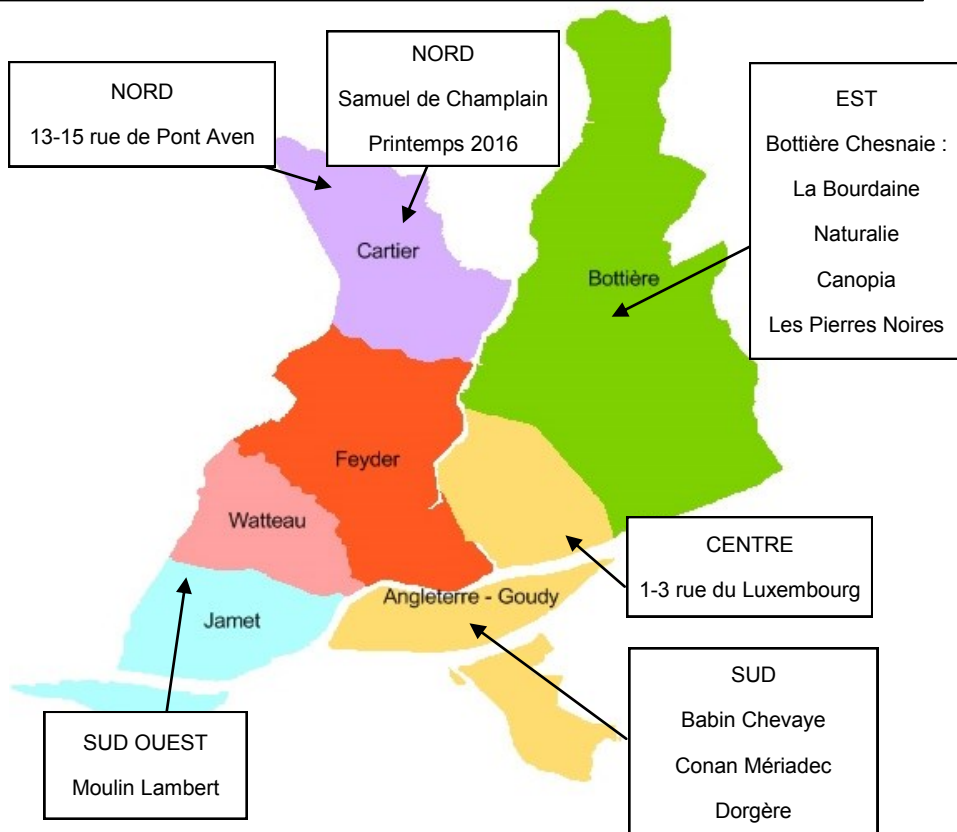
Il assure trois missions principales :

• Propreté :

- entretenir certaines parties communes des résidences abords dont il a la charge (hall, ascenseurs, paliers et escaliers, couloirs de caves, locaux communs...)
- contrôler les prestations de nettoyage réalisées par l'entreprise.

• Entretien technique :

- réaliser, ou faire réaliser par des entreprises prestataires, des travaux d'entretien courant et de maintenance (petites réparations)
- vérifier les systèmes de sécurité et assurer le suivi technique du bâtiment
- être l'interlocuteur des entreprises de maintenance (robinetterie, VMC, chaudières...)



• Relation clients :

- assurer les permanences dans la loge
- informer et conseiller
- accueillir les nouveaux locataires
- distribuer les avis d'échéances et gérer l'affichage dans les halls
- veiller au respect du règlement intérieur

En plus des permanences, la présence dans les immeubles, notamment lors du nettoyage, permet de rencontrer et échanger avec les locataires (informations sur les travaux, délais d'intervention, rassurer sur les interventions...).

Premiers constats après un trimestre d'utilisation des 2 premières loges :

- La proximité directe et quotidienne du gardien permet un accompagnement sur le terrain au plus près des entreprises qui interviennent sur le patrimoine (relance des interventions de maintenance, ascenseurs, désinsectisation...).
- Le rôle du gardien permet de communiquer auprès des locataires sur des interventions spécifiques.

« Le déploiement des postes de gardien se passe bien et les premiers retours d'expérience nous montrent combien les locataires apprécient ce travail et ce service de proximité. C'est une belle mission qui rappelle toute l'importance qu'un bailleur doit accorder au lien avec ses locataires » déclare Stéphane Dauphin, Directeur général de Nantes Habitat.



Une sixième loge est en projet pour le printemps prochain rue Samuel de Champlain (Cartier).

CONTACT PRESSE
Franck Albert
directeur de la communication
franck.albert@nantes-habitat.fr
02 51 86 36 64—06 88 62 01 05

nantes
HABITAT

NANTES HABITAT
26 place Rosa Parks - BP 83618
44036 Nantes cedex 1
www.nantes-habitat.fr